

DEPARTEMENT
VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
APT

DELIBERATION
N°2023/012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT DU CABEDAN NEUF
425 CHEMIN DU PERUSIER
84 300 TAILLADES

SEANCE DU 27 AVRIL 2023

**DELIBERATION
AFFICHEE LE :**

SYNDICS TITULAIRES	6
QUORUM	4
SYNDICS PRESENTS	8
VOTES POUR	7
VOTES CONTRE	1
ABSTENTIONS	0

PRESENTS : Mr HONORAT GUY Président

Syndic titulaire : OLIVIER Denis - DEVINE Marc - LIENS Charles – Jean Claude BOUCHET

Excusé : BOURNE Véran

Syndic suppléant : CAPELLO Jean Pierre - CALVIERE Robert - PELISSIER Laurence

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept avril, la Commission syndicale du syndicat s'est réunie à dix-huit heures au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Objet : ELECTION DU PRESIDENT

=====

Suite à l'élection lors de l'assemblée générale des propriétaires du 13 avril 2023 de 2 syndics titulaires Messieurs OLIVIER Denis et BOUCHET Jean Claude, ainsi qu'un syndic suppléant Madame PELISSIER Laurence, la commission syndicale doit procéder à l'élection de son président et vice - président.

Monsieur HONORAT Guy propose sa candidature au poste de Président et Mr LIENS Charles sa candidature au poste de vice-président.

Oui l'exposé du Président : la commission syndicale approuve la candidature de Mr HONORAT au poste de président et de Mr LIENS Charles au poste de vice-président et décide de soumettre cette décision à l'approbation de Monsieur le Préfet de Vaucluse

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le syndic

Le Président

Mr HONORAT GUY



ASCO CANAL DU CABEDAN NEUF

425, Chemin du Pérusier

84300 LES TAILLADES

Envoyé en préfecture le 16/05/2023

Reçu en préfecture le 16/05/2023

Publié le

ID : 084-298401712-20230427-2023_012-DE